



Activités langagières et tâches finales et **rôle et place du numérique**

Lundi 13 janvier 2014
TOULOUSE Lycée P. de Fermat
Inspection Pédagogique
Régionale

1

Les programmes

- BO n°7 du 26 avril 2007
- Il présente un préambule commun pour l'enseignement de toutes les langues vivantes
- Il introduit deux paliers d'apprentissage afin que la continuité soit assurée
- Palier 1
- Palier 2
- Les programmes sont adossés au CECRL
- Le recours pertinent au numérique est souligné (exposition à la langue, échanges entre les deux pays, variété des entraînements et des évaluations...)

Le préambule commun

- « Un objectif de communication dans une variété de situations aussi proches que possible que celles de la vie réelle »
- Le texte parle donc de « tâches sociales » (mener à bien un projet, atteindre un objectif, résoudre un problème...) dans un contexte personnel autant que professionnel. Ceci donne du sens à l'apprentissage
- On parle alors « d'approche actionnelle » qui suppose que les compétences linguistiques et culturelles soient mises en situation dans la réalisation des ces tâches et ne soient pas considérées comme un fin en elles-mêmes.

Les paliers

- **Le palier 1 est le niveau requis pour l'acquisition du SCCC (LV1 et LV2)**
 - Niveau cible : A2.
- **Le Palier 2 fixe les attendus en fin de collège.**
 - Niveaux cible : B1 pour la LV1 et A2 pour la LV2.
- Les descripteurs sont fournis par le [BO N°9 du 30 septembre 2010](#)
- L'apprentissage est conçu par paliers qui permettent une continuité dans l'acquisition des connaissances et des compétences : l'apprenant est progressivement outillé et entraîné aux différentes activités langagières

Les programmes

- Le thème « **Modernité et tradition** » du palier 1 est proposé avec 3 entrées : « la vie quotidienne, le(s) patrimoine(s), les repères et réalités géographiques et socio-économiques »
- Objectifs : la question de l'identité culturelle (dépassement des stéréotypes et conscience de son propre patrimoine)
- Le thème « **L'ici et l'ailleurs** » du palier 2 est proposé avec 5 entrées : « le voyage, les traces/signes de l'ailleurs chez nous, le monde de l'école / de la société, Sciences / Science fiction, les langages »
- Objectifs : prendre appui sur la curiosité de l'apprenant

Le CECRL

- Tout type de tâche requiert un ensemble de connaissances générales, de savoir socioculturel ainsi que d'aptitudes et savoir-faire pratiques
- La réactivation des compétences et des connaissances de l'apprenant est essentielle pour la réussite de la tâche dans lequel il se projette.
- Les consignes et les objectifs doivent être énoncés de façon très claire. Son évaluation est donc critériée.
- La tâche permet une appropriation individuelle et progressive
- Elle correspond à une activité langagière

Les activités langagières

- « Les activités langagières impliquent l'exercice de la compétence à communiquer langagièrèment, dans un domaine déterminé, pour traiter (recevoir et/ou produire) un ou des textes (toute séquence discursive) en vue de réaliser une tâche » (CECRL p.15)
- **La réception** (orale et/ou écrite)
- **La production** (orale et/ou écrite)
- **L'interaction**
- **Les activités écrites ou orales de médiation** qui permettent une (re)formulation accessible d'un texte premier (introduction de mots clés, traduction, résumé, compte-rendu)

Les tâches (CECRL p.15)

- **L'approche actionnelle** a été conçue dans l'idée que « tout usager ou apprenant d'une langue est un **acteur** social ayant à **accomplir** des tâches dans des circonstances et un environnement donnés, et à l'intérieur d'un domaine d'action particulier »
- « Il y a tâche dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui **mobilise(nt) stratégiquement** les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un **résultat** déterminé »
- « Elle prend donc aussi en compte les **ressources** cognitives, affectives, volitives et l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'apprenant ».

Les mises en œuvre des tâches

- « Elles ne sont pas nécessairement langagières même si elles impliquent des activités langagières et sollicitent la compétence à communiquer du sujet » (CECRL p. 19)
- Elles font appel à des stratégies (précieuses pour l'observation de l'enseignant)
- Elles correspondent aux activités langagières de la séquence et/ou à l'activité langagière dominante



La place du numérique

- Le numérique est présent dans les textes non pas comme une nouveauté en soi mais comme une continuité par rapport aux pratiques précédentes qui ont intégré progressivement les nouvelles technologies
- Il délocalise la salle de classe (salle multimédia, CDI, extérieur de la classe...) et utilise des outils variés (ordinateurs, baladeurs, tablettes...)
- Le numérique donne un accès plus grand aux documents authentiques et actuels
- Il permet l'accès à des activités qui favorisent l'appropriation, la remédiation et l'évaluation
- Son usage en classe de langue contribue à l'acquisition des compétences requises pour le B2i

Ateliers et mutualisation

1. Le formateur vous présente une séquence complète
2. Ensuite, et à partir de supports présentés par le formateur :
 - Vous proposerez une séquence avec la déclinaison des objectifs, des activités langagières, des tâches, des évaluations et des remédiations les plus pertinentes pour l'acquisition des objectifs fixés
 - **vous vous interrogerez sur comment et quand insérer l'usage numérique dans cette séquence**